

RAPPORT ANNUEL 2006



**Le Groupe d'assurance
Economical**



« Être un chef de file en assurance de dommages grâce à nos produits d'assurance et à notre service de qualité, renforcés par notre innovation et notre stabilité financière. »

Rapport du conseil d'administration d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance

Situation de l'industrie	3
Bilan de l'année	4
L'année qui s'annonce	7
Conclusion	7

Situation financière

Rapport de la direction	8
Rapport de l'actuaire désigné	9
Rapport des vérificateurs	9
États financiers consolidés	10
Notes afférentes aux états financiers consolidés	13
Information financière comparative non vérifiée (consolidée)	27

Conseil d'administration et direction générale d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance	28
--	-----------

Aperçu de compagnie	30
--------------------------------------	-----------

Rapport du conseil d'administration d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance

Situation de l'industrie

L'industrie canadienne d'assurances I.A.R.D. continue de réaliser un rendement financier élevé.



L'année 2006 est la quatrième année marquée par des résultats acceptables, un redressement prolongé nécessaire pour un marché qui présentait un rendement des capitaux propres après impôts de moins de 5 % en moyenne au cours des 5 années précédant 2003.

Les analystes de l'industrie avaient prédit que la rentabilité de l'industrie atteindrait son apogée en 2005, étant donné l'augmentation en gravité et en fréquence des sinistres, la concurrence de plus en plus forte et les conséquences négatives des réductions de tarifs prévues pour 2006. Bien que ces prédictions se soient réalisées dans certaines catégories d'affaires, il va sans dire qu'un nombre moins élevé de sinistres liés aux conditions météorologiques a contribué à l'obtention d'un résultat d'ensemble plus bas que prévu pour l'industrie en ce qui a trait aux réclamations.

Le revenu de placement de l'industrie pour 2006 est demeuré solide, principalement grâce aux rendements des marchés des actions.

Les résultats préliminaires indiquent que le bénéfice technique de l'industrie sera excellent en 2006, malgré le cycle incertain actuel. La concurrence plus forte, les objectifs audacieux de croissance des compagnies dans de nombreuses catégories d'affaires et les pressions perpétuelles des autorités de réglementation pour réduire les tarifs dans la plupart des régions, ont tous des répercussions négatives. Toutefois, le rapport sinistres-primés de l'industrie semble être bien en dessous des moyennes historiques, permettant du même coup des rendements plus élevés.

En raison des baisses tarifaires exigées par les autorités de réglementation en assurance automobile, le marché s'est tourné résolument, sur le plan de la concurrence, vers les catégories d'affaires non réglementées de l'assurance des entreprises et des particuliers.

À l'échelle régionale, le Québec est demeuré l'un des marchés les plus dynamiques où la concurrence pour les parts de marché entre

compagnies d'assurance de courtage et assureurs directs a continué de s'intensifier. Vers la fin du mois de décembre dernier, la Colombie-Britannique a connu ses pires sinistres météorologiques de l'année, avec une série de violentes tempêtes qui se sont abattues sur les régions côtières et intérieures.

En 2006, l'industrie a continué de se concentrer sur la distribution d'assurance. Partout au Canada, les compagnies d'assurance de courtage ont vu leur part de marché s'éroder au profit des assureurs directs, soulevant du même coup une question sous-jacente. Le phénomène de fusion de courtiers indépendants prend de plus en plus d'ampleur. Certains assureurs acquièrent des bureaux de courtiers indépendants et transforment les courtiers en agents d'assurance de façon à élargir leur système de distribution. La plupart des fusions et acquisitions reposent toutefois sur un phénomène démographique : de nombreux courtiers atteignent l'âge de la retraite.

Du point de vue législatif, le gouvernement fédéral a tenu les promesses électorales faites à l'industrie et confirmé les décisions prises précédemment pour empêcher les banques d'offrir ou de faire la promotion de produits d'assurance par le biais de leurs succursales et centres de services. Cette décision judicieuse protège les consommateurs, ainsi ils ne sont pas assujettis aux pressions de la vente liée et à l'inévitable dévolution des plus petits assureurs, qui entraîne une concurrence moins intense.

Bilan de l'année

Les résultats financiers du Groupe d'assurance Economical en 2006 ont été variables. Si le revenu de placement a été vigoureux, le bénéfice technique a quant à lui chuté, en comparaison à celui des années précédentes.

En conséquence, le ratio combiné du Groupe s'est détérioré passant à 99,6 % (94,9 % en 2005) et le rendement des capitaux propres après impôts est revenu plus près de la moyenne historique avec 12,0 % (18,4 % en 2005).

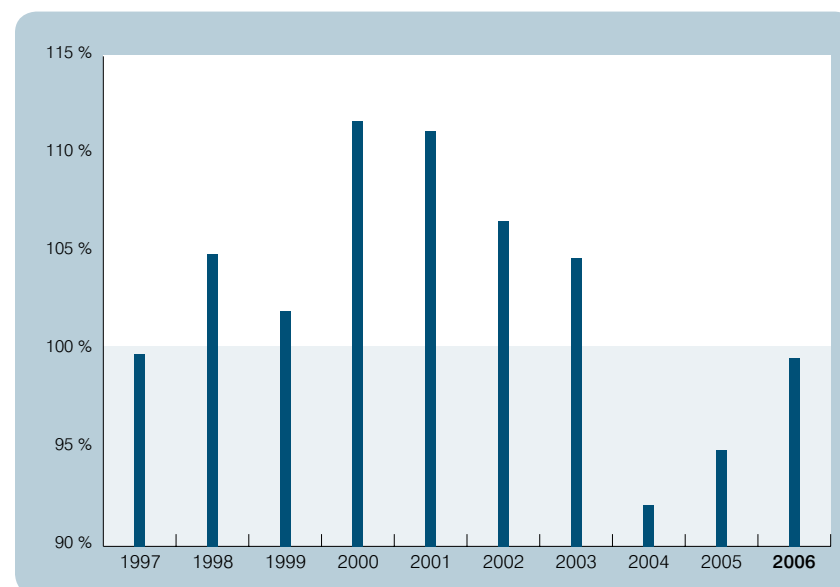
Le Groupe a généré un bénéfice technique nominal pour 2006 de 6,3 millions de dollars, représentant une troisième année consécutive de bénéfice technique.

Depuis les dernières années, l'entreprise s'est fixé des objectifs de croissance audacieux, particulièrement en ce qui a trait à l'assurance des entreprises, et a nettement dépassé la croissance de l'industrie. Toutefois, l'acquisition d'affaires nouvelles génère habituellement un rapport sinistres-primas plus élevé qu'un portefeuille établi.

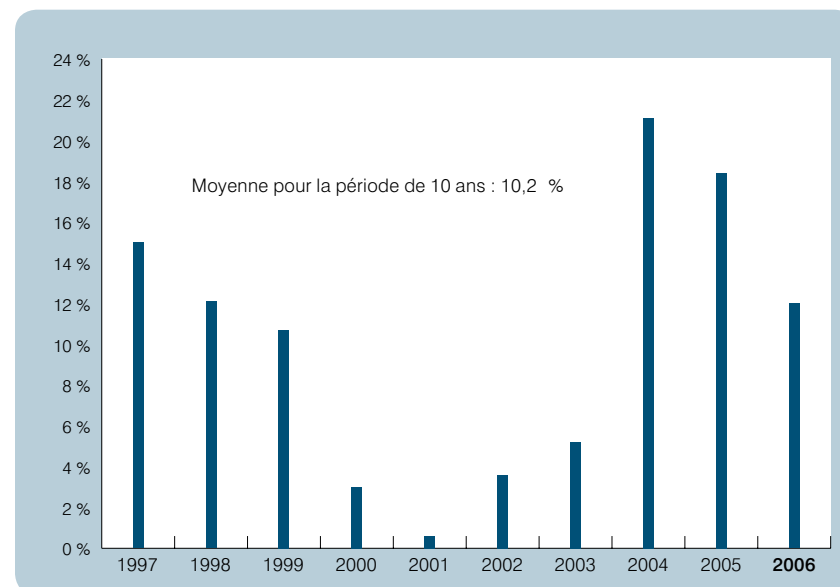
Le coût des sinistres s'est sérieusement accru en 2006. Les réserves pour sinistres restant à payer en 2006 ont également été augmentées conformément à l'approche conservatrice de la compagnie en ce qui a trait aux modifications apportées à l'assurance automobile dans de nombreuses provinces, et plus précisément par rapport au projet de loi 198 en Ontario.

Le revenu de placement a grandement contribué à la rentabilité du Groupe en 2006, avec un revenu avant impôts de 184,4 millions de dollars, par opposition aux 163,0 millions de dollars de 2005.

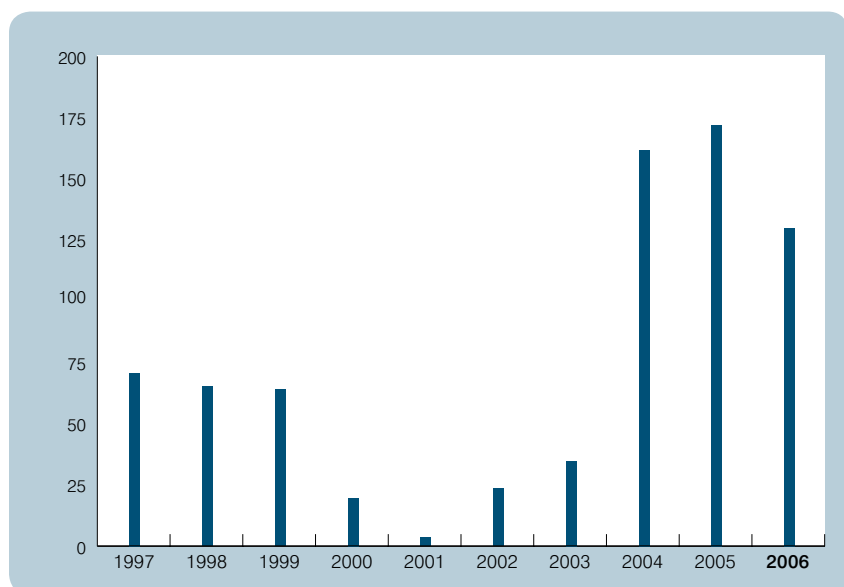
Ratio combiné annuel du Groupe d'assurance Economical



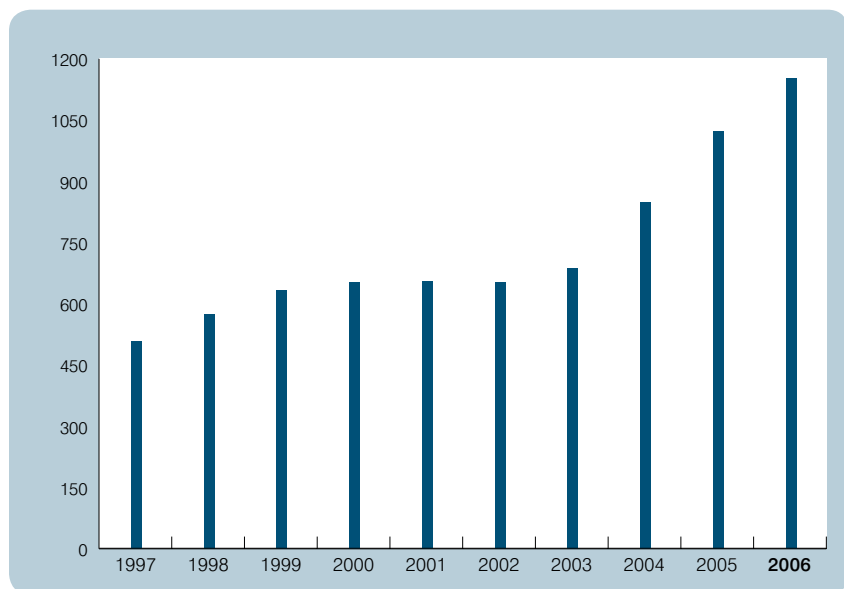
Rendement annuel des capitaux propres du Groupe d'assurance Economical



Bénéfice net du Groupe d'assurance Economical (en millions de dollars)



Excédent net du Groupe d'assurance Economical (en millions de dollars)



Malgré l'obtention des meilleurs revenus de placement de l'histoire du Groupe, la baisse des bénéfices techniques a, dans l'ensemble, entraîné une diminution sur douze mois du bénéfice net après impôts consolidé, passant de 172,1 millions de dollars en 2005 à 130,0 millions de dollars en 2006. Ce bénéfice net global demeure néanmoins le troisième plus élevé de l'histoire du Groupe.

Entre 2004 et 2006, le bénéfice net après impôts a frôlé les 464 millions de dollars, soit environ 40 % des surplus actuels de la compagnie.

Les primes nettes souscrites sont passées à 1,84 milliard de dollars, un gain de 8 % comparativement à 2005, dépassant ainsi la croissance moyenne de l'industrie pour une troisième année consécutive. Le nombre de polices en vigueur du Groupe a également augmenté pour la troisième année de suite, atteignant près de 1,4 million.

Avec un surplus dépassant les 1,15 milliard de dollars et un actif total de plus de 4 milliards de dollars, Le Groupe s'est doté d'une solide base financière. Cette stabilité financière place la compagnie dans une situation avantageuse en ce qui a trait à sa croissance sur le marché nord-américain, chose qu'elle a entreprise sérieusement en 2006 lors de l'acquisition de *The Mattei Companies*.

The Mattei Companies, une agence générale de gestion établie à Seattle (Washington), procure une valeur ajoutée aux produits d'assurance des entreprises du Groupe grâce à ses nouveaux canaux de distribution et ses catégories d'affaires. Son acquisition, jointe à l'accroissement général de notre capacité et de nos produits d'assurance des entreprises, a eu pour résultat un taux de croissance en assurance des entreprises de presque 16 % en 2006, dépassant de loin la croissance prévue de l'industrie de 4 %.

La stabilité financière du Groupe garantit également aux assurés et aux autorités de réglementation que la capacité à payer les sinistres de la compagnie demeure importante. Bien que 2006 n'ait pas donné lieu aux sinistres météorologiques prévus par les experts, de plus en plus de gens s'accordent pour dire que les conditions météorologiques changeantes généreront des événements catastrophiques.

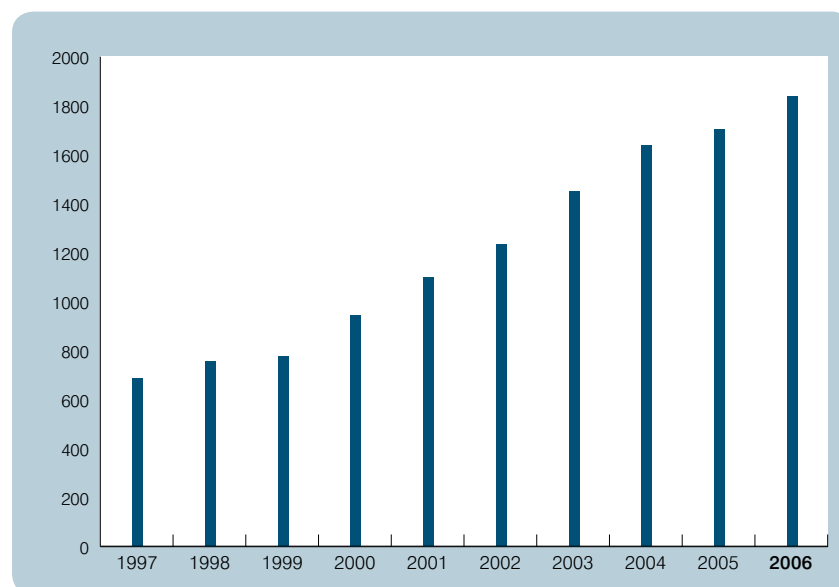
Placements

L'année 2006 fut une autre année déterminante pour les marchés financiers nord-américains. Les marchés canadien et américain des actions ont obtenu un rendement positif à deux chiffres, tandis que le marché canadien des obligations est demeuré stable. L'indice TSX a obtenu un rendement global de 17,3 % alors que le S&P 500 a généré un rendement de 15,8 % en dollars américains et de 16,0 % en dollars canadiens.

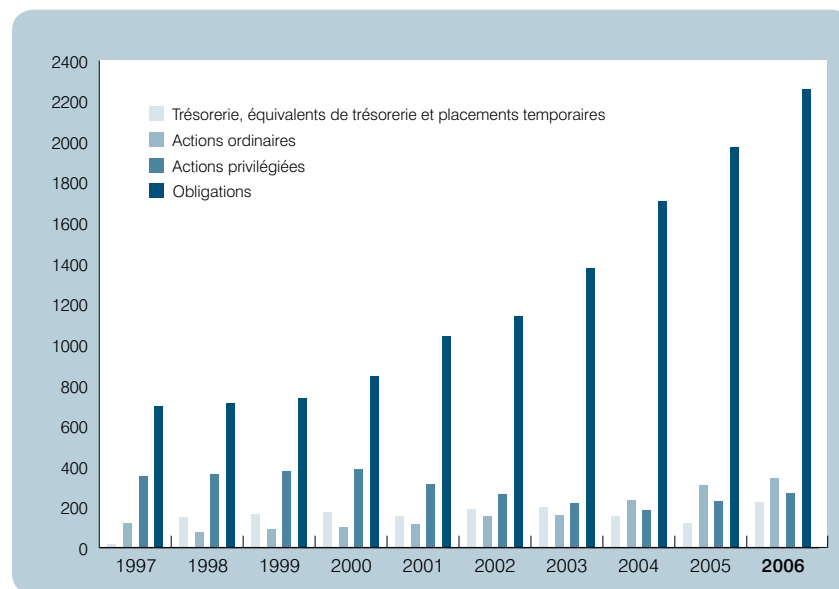
Le total des revenus de placement avant impôts du Groupe était de 184,4 millions de dollars, un accroissement de 13,1 % par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de 163,0 millions de dollars. Cette hausse résulte en grande partie d'une augmentation des actifs du portefeuille de placements. Le revenu en intérêts s'est accru de 24,5 %, à 89,5 millions de dollars, attendu le rendement de placement plus élevé et l'accroissement substantiel du portefeuille d'obligations. Les revenus de dividendes ont augmenté de 1,7 % pour atteindre 20,4 millions de dollars et les gains en capital réalisés se sont élevés à 74,5 millions de dollars, un record depuis les débuts du Groupe il y a 135 ans. Les gains latents du total du portefeuille ont diminué de 23,0 millions de dollars sur douze mois pour deux raisons : les gains en capital réalisés en cours d'exercice et l'augmentation des taux d'intérêt en 2006. Une augmentation des taux d'intérêt a des répercussions négatives sur le cours du marché des obligations détenues dans le portefeuille.

Le total des actifs investis à la valeur comptable, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ont augmenté de 377,5 millions de dollars, ou 14,3 %, atteignant 3 milliards de dollars. En fin d'exercice, la répartition des actifs investis s'est effectuée avec prudence. La trésorerie et les équivalents de trésorerie à court terme, à la valeur comptable, représentaient 5,0 % du total du portefeuille; les obligations, 74,8 %, les actions privilégiées, 8,8 % et les actions ordinaires, 11,4 %. Les actions ordinaires à la valeur marchande constituaient 13,2 % du total du portefeuille. En fin d'exercice, les gains latents compris dans le portefeuille d'actions ordinaires ont connu une baisse de 17,3 millions de dollars, passant à 63,4 millions de dollars. Sur douze mois, l'échéance moyenne des obligations était sensiblement la même que les exercices précédents, soit 3,5 années.

Primes nettes souscrites de Groupe d'assurance Economical (en millions de dollars)



Placements à la valeur comptable du Groupe d'assurance Economical (en millions de dollars)



La qualité de nos placements, dont la valeur comptable dépasse 2,5 fois l'excédent du Groupe, procure une garantie supplémentaire aux assurés.

Le portefeuille d'obligations du Groupe d'assurance Economical se classerait parmi les meilleurs au Canada. Avec un portefeuille obligataire d'un peu plus de 2,2 milliards de dollars, sur 105 émissions, toutes les obligations de sociétés composant le portefeuille sont cotées A- ou mieux.

L'année qui s'annonce

À la suite des dernières années de gains financiers importants, l'industrie demeure en mode de croissance offensive avec toutes ces compagnies qui se disputent les parts de marché.

En 2006, les dix plus importantes entreprises de l'industrie se sont partagé 55 % des primes directes souscrites. Toutefois, puisque le nombre de compagnies qui se font concurrence s'élève à plus de 200, ce marché s'avère très segmenté et concurrentiel, plus particulièrement dans les catégories d'affaires non réglementées.

Selon toutes probabilités, les fusions et acquisitions de compagnies d'assurance se poursuivront en 2007, mais à un rythme en deçà de la moyenne. Compte tenu de l'abondance de capital au sein de l'industrie, un nombre plus élevé de compagnies sont en position de faire des acquisitions. Cependant, les valeurs gonflées ont rendu les cibles d'acquisition appropriées plus difficiles à dénicher durant cette période de rentabilité.

Les assureurs directs représenteront encore un défi pour le réseau de courtiers, ce qui entraînera davantage de fusions.

Pour 2007, avec l'affermissement du cycle incertain, Le Groupe s'attend à des tensions par rapport aux tarifs automobile et à une concurrence plus marquée en assurance des particuliers et des entreprises. Les répercussions des réductions attribuables aux modifications réglementaires et à la forte concurrence exerceront des pressions à la baisse sur les primes brutes souscrites et les résultats techniques au cours des prochaines années.

Malgré les tensions relatives aux tarifs, Le Groupe s'attend à maintenir son bénéfice technique en 2007, tout en accroissant ses offres en assurance des entreprises.

Le Groupe demeure résolument engagé envers le réseau de courtiers d'assurance indépendants et continuera à l'appuyer dans la promotion de ses avantages et de ses forces. Notre situation financière solide, en plus de notre position d'assureur canadien de premier ordre, appartenant à des intérêts canadiens, nous permet de continuer à améliorer nos produits et services tout en explorant de nouveaux marchés et en saisissant de nouvelles occasions.

Nous demeurons également voués au développement de nouvelles technologies et nouveaux procédés qui amélioreront nos façons de faire des affaires, tout en rendant la tâche plus facile à ceux qui font affaire avec nous. Pour 2007 et les années à venir, nous continuerons de réaliser et prendre appui sur ces objectifs stratégiques.

Conclusion

Le Groupe demeure très bien positionné sur le marché, un des assureurs de premier ordre au Canada. Compte tenu de la concurrence intensifiée du marché et des fortes probabilités que les baisses des bénéfices techniques persistent, nous nous concentrerons sur l'établissement d'une tarification adéquate, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, la livraison de produits d'assurance de qualité et un service supérieur.

Les importants résultats financiers que la compagnie a connus au cours des dernières années sont une preuve du travail et de la volonté des employés du Groupe et des courtiers indépendants. Nous les remercions sincèrement de leur appui, car sans eux, ces réussites n'auraient pas été possibles.

Gerald A. Hooper

Président du conseil

Noel G. Walpole

Président et chef de la direction

Situation financière



Rapport de la direction

Les états financiers consolidés ci-joints ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, de la même manière que pour l'exercice précédent, et ont été approuvés par le conseil d'administration.

C'est à la direction qu'il incombe d'assurer que ces états financiers, qui comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements, concordent avec les autres informations et données sur les résultats d'exploitation du Rapport annuel et qu'ils reflètent les opérations commerciales ainsi que la situation financière de la société.

L'intégralité et la fiabilité des systèmes d'information comptable d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance sont assurées au moyen de conventions et de procédés officiels, d'une sélection judicieuse du personnel, ainsi que d'une délégation de pouvoirs et d'une répartition de responsabilités appropriées. Nous avons demandé à Deloitte & Touche s.r.l. d'agir en qualité de vérificateur interne de la compagnie. La responsabilité du vérificateur interne est de surveiller et de vérifier l'intégrité des contrôles internes dans le déroulement

des principaux processus administratifs. Le code de déontologie d'Economical, remis au personnel à tous les échelons de l'entreprise, exige que tous respectent des normes élevées dans la conduite des affaires de la compagnie.

Les vérificateurs externes, Ernst & Young s.r.l., dont le rapport de vérification des états financiers consolidés suit, examinent également nos procédés de contrôle interne selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada, dans le but d'exprimer leur opinion sur ces états financiers consolidés.

L'actuaire, nommé par le conseil d'administration conformément à la Loi sur les sociétés d'assurance, est chargé d'assurer que les hypothèses et les méthodes servant à l'évaluation des éléments de passif liés aux polices sont conformes à la

pratique actuarielle reconnue ainsi qu'aux lois et règlements ou directives connexes. L'actuaire doit aussi exprimer une opinion sur le caractère approprié des éléments de passif liés aux polices à la date du bilan pour répondre à toutes les obligations de la compagnie envers les titulaires de police. La vérification de l'exactitude et de l'intégralité des données justificatives est un élément important du travail qu'il doit faire avant d'exprimer son opinion.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité de vérification constitué d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la compagnie. Ce comité rencontre périodiquement la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs externes pour examiner des questions importantes de comptabilité, de présentation de rapports et de contrôle interne. Le vérificateur interne et les vérificateurs externes ainsi que l'actuaire ont pleinement accès au comité de

vérification. À la suite de son examen des états financiers consolidés et du rapport des vérificateurs externes, le comité de vérification soumet son propre rapport au conseil d'administration en vue de l'approbation officielle des états financiers consolidés.

Waterloo, Canada – 8 février 2007

Noel G. Walpole

Président et chef de la direction

Sandeep Uppal

Vice-président principal et chef des services financiers

Rapport de l'actuaire désigné

Aux membres d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance :

J'ai évalué les éléments de passif liés aux polices d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance, paraissant à son bilan consolidé au 31 décembre 2006, ainsi que leur variation dans l'état des résultats et de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux pratiques actuarielles reconnues, y compris le choix d'hypothèses et de méthodes appropriées.

À mon avis les éléments de passif liés aux polices suffisent pour couvrir tous les engagements envers les titulaires de police et les états financiers consolidés présentent fidèlement les résultats de l'évaluation.

Waterloo, Canada – 8 février 2007

Linda M. Goss

Fellow de l'Institut canadien des actuaires

Rapport des vérificateurs

Aux membres d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance :

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance au 31 décembre 2006 et les états consolidés des résultats, de l'excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Kitchener, Canada – 8 février 2007

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés

État des résultats et de l'excédent consolidés

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Primes directes souscrites	1 898 809 \$	1 777 985 \$
Primes d'autres compagnies prises en charge	22 171	—
Primes brutes souscrites	1 920 980	1 777 985
Primes cédées	(81 276)	(74 605)
Primes nettes souscrites	1 839 704 \$	1 703 380 \$
Primes nettes acquises	1 767 611 \$	1 665 596 \$
Frais de souscription :		
sinistres et frais d'expertise (note 5)	1 218 109	1 070 801
commissions	343 129	321 002
frais d'exploitation	138 877	131 268
taxes sur les primes	61 147	57 960
	1 761 262	1 581 031
Revenu des assurances	6 349	84 565
Revenu de placements :		
intérêts	89 453	71 876
dividendes	20 382	20 047
gain à la vente de valeurs de portefeuille	74 528	71 060
	184 363	162 983
Autres revenus	3 944	9 284
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	194 656	256 832
Charges (recouvrement) d'impôts (note 3) :		
exigibles	58 039	87 034
futurs	6 613	(2 322)
	64 652	84 712
Bénéfice net de l'exercice	130 004	172 120
Excédent au début de l'exercice	1 021 549	849 429
Excédent à la fin de l'exercice	1 151 553 \$	1 021 549 \$

Au nom du conseil d'administration :

G.A. Hooper, Administrateur

N.G. Walpole, Administrateur

Voir les notes afférentes
aux états financiers consolidés.

Bilan consolidé

Au 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69 529 \$	70 268 \$
Placements (note 4)	2 950 483	2 572 274
Montants à recevoir de courtiers et d'agents	107 348	107 286
Primes à recevoir de titulaires de police	441 337	409 826
Produits de placements à recevoir	23 923	20 217
Impôts sur les bénéfices, taxes sur les primes et autres droits exigibles	505	—
Sommes à recouvrer des réassureurs – primes non acquises	18 077	15 451
Quote-part des réassureurs pour la provision des sinistres non réglés (note 5)	101 411	103 076
Montants à recevoir de <i>Facility Association</i> et d'autres compagnies d'assurance	23 957	14 467
Report de frais d'acquisition de polices	185 826	168 861
Biens immobiliers et équipement (note 7)	46 015	45 587
Actif d'impôts futurs	33 481	41 754
Autres éléments d'actif	57 294	46 633
Écarts d'acquisition (note 8)	44 343	32 258
	4 103 529 \$	3 647 958 \$
Passif et excédent		
Primes non acquises	956 216 \$	881 180 \$
Provision pour sinistres non réglés (note 5)	1 880 384	1 617 093
Commissions de réassurance non acquises	2 649	2 394
Créditeurs et autres éléments de passif	112 727	110 915
Impôts sur les bénéfices, taxes sur les primes et autres droits à payer	—	14 827
	2 951 976	2 626 409
Excédent pour la protection des titulaires de police	1 151 553	1 021 549
	4 103 529 \$	3 647 958 \$

Voir les notes afférentes
aux états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidés

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2006	2005
Activités d'exploitation :		
recettes :		
primes encaissées	1 839 931 \$	1 667 249 \$
revenus de placements encaissés	116 772	103 717
	1 956 703	1 770 966
débours :		
sinistres réglés	953 153	884 415
charges payées	529 343	367 344
taxes payées sur les bénéfices, primes et autres	135 633	212 519
	1 618 129	1 464 278
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	338 574	306 688
Activités d'investissement :		
obligations et débetures acquises	(1 276 310)	(1 430 963)
obligations et débetures vendues, rachetées ou échues	1 005 992	1 162 602
actions privilégiées acquises	(113 442)	(192 857)
actions privilégiées vendues ou rachetées	77 503	156 746
actions ordinaires acquises	(188 948)	(162 350)
actions ordinaires vendues	238 021	152 452
fiducies de revenu acquises	(14 309)	(6 667)
fiducies de revenu vendues	871	140
placements temporaires acquis	(722 496)	(567 374)
placements temporaires vendus, rachetés ou échus	692 745	615 676
autres éléments d'actif acquis	(19 210)	(16 629)
acquisitions, déduction faite des liquidités acquises (note 8)	(19 730)	—
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(339 313)	(289 224)
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
augmentation (diminution) nette au cours de l'exercice	(739)	17 464
solde au début de l'exercice	70 268	52 804
Solde à la fin de l'exercice	69 529 \$	70 268 \$
Trésorerie	58 750 \$	62 072 \$
Équivalents de trésorerie	10 779	8 196
Total des espèces et des quasi-espèces	69 529 \$	70 268 \$
Impôts sur les bénéfices payés	77 814 \$	86 113 \$

Voir les notes afférentes
aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés



1. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et aux méthodes actuarielles généralement reconnues au Canada (MAGR) et satisfont aux exigences du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Aucune des exigences comptables du BSIF ne déroge aux PCGR du Canada. La préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ayant un effet sur les montants présentés des éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et les montants présentés des revenus et des dépenses durant la période couverte. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les méthodes d'estimation les plus importantes concernent l'établissement des provisions actuarielles.

Bien qu'une certaine variabilité soit inhérente à ces estimations, la direction est d'avis que les chiffres fournis sont appropriés. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

(a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance (la compagnie) ainsi que de ses filiales en propriété exclusive : La Fédération Compagnie d'Assurances du Canada, La compagnie d'assurance Missisquoi, Perth, Compagnie d'Assurance, Waterloo, Compagnie d'Assurance et *TEIG Holding Company Inc.* Les opérations et soldes intersociétés d'importance ont tous été éliminés à la consolidation. Les comptes de la compagnie comprennent également *TEIG Investment Partnership*, lequel gère le portefeuille d'investissements pour toutes les compagnies du Groupe.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des soldes bancaires et des placements dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance initiale ne dépasse pas quatre-vingt-dix jours.

(c) Placements

Les placements temporaires se composent d'instruments du marché monétaire ayant une échéance initiale supérieure à quatre-vingt-dix jours et inférieure à un an. Les obligations sont évaluées au coût amorti. Les actions, les fiducies de revenu et les placements temporaires sont évalués au coût. Les prêts commerciaux sont évalués aux montants en capital impayés. Les gains et pertes de placement sont portés au résultat net de l'exercice à mesure qu'ils sont matérialisés. Pour toute moins-value durable, la valeur du placement est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Dans l'état des résultats consolidés et de

l'excédent, toute réduction de valeur des placements est déduite du gain à la vente de valeurs de portefeuille.

(d) Cautionnement financier

Les swaps sur défaillance représentent un cautionnement financier de la compagnie afin qu'elle indemnise une contrepartie suivant la survenance d'une défaillance, relativement à une obligation de référence spécifique, telle une obligation ou un prêt. Advenant la probabilité qu'un paiement devienne exigible conformément au cautionnement financier, et que le montant de perte anticipée puisse être raisonnablement estimé, une provision pour la perte anticipée serait inscrite pour cette période. La perte anticipée serait le montant de paiement moins les montants récupérables de la vente ou l'arrangement d'une obligation de référence spécifique. Le montant maximal à verser en vertu des swaps sur défaillance est égal au montant nominal de référence.

(e) Report de frais d'acquisition de polices

Les commissions et les taxes sur les primes sont reportées dans la mesure où elles sont considérées comme étant récupérables et sont passées en charges au cours des périodes comptables où les primes connexes sont comptabilisées à titre de revenu; si elles sont considérées comme étant non récupérables, elles sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Le montant reporté se limite à l'écart entre les primes non acquises et le total des coûts futurs prévus pour la période restant à courir des polices en vigueur.

(f) Biens immobiliers et équipement

Les biens immobiliers et l'équipement sont évalués au coût moins l'amortissement cumulé, à des taux suffisants pour en amortir le coût sur l'ensemble de leur durée de vie utile.

Biens immobiliers et équipement

	Méthode	Taux
Voitures	Solde dégressif	30 %
Immeubles	Solde dégressif	5 %
Mobilier et équipement	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement linéaire	25 %
Logiciels	Amortissement linéaire	maximum de 7 ans

(g) Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis au total, tant corporel qu'incorporel. L'écart d'acquisition est comptabilisé au coût, et est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an conformément au chapitre 3062 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) qui exige que l'écart d'acquisition soit soumis à un test de dépréciation en ce qui concerne les unités d'exploitation. La compagnie a identifié les unités d'exploitation comme étant des opérations d'assurance et de courtage. La juste valeur de chaque unité d'exploitation est établie selon un multiple des bénéfices.

(h) Actifs incorporels

Les actifs incorporels jugés comme ayant une durée de vie limitée sont amortis selon une méthode basée sur la durée de vie restante. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée détenus par la compagnie sont amortis sur une période d'au plus sept (7) ans. Les actifs incorporels considérés comme ayant une durée de vie illimitée ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation selon la méthode décrite à la note 1 (g). Les actifs incorporels de 8,6 millions de dollars sont compris dans le bilan consolidé, sous la rubrique « Autres éléments d'actif » (1,3 million de dollars en 2005).

(i) Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque des événements et circonstances justifient une révision, la compagnie évalue la valeur comptable de ses actifs à long terme en vue d'une dépréciation possible. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur récupérable nette estimative d'un actif à long terme est inférieure à sa valeur comptable. La perte de valeur est mesurée en tant qu'excédent, s'il en existe un, de la valeur comptable par rapport à la juste valeur de l'actif. Toute dépréciation de ces actifs est portée en diminution des résultats au cours de l'exercice où une telle baisse devienne évidente.

(j) Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode axée sur le bilan en vertu de laquelle l'actif ou le passif d'impôts futurs est déterminé en fonction des écarts entre leur valeur comptable et leur valeur fiscale, compte tenu des taux d'imposition pratiquement en vigueur et des lois fiscales qui seront en vigueur au moment où ces écarts devraient se résorber.

(k) Primes et primes non acquises

Les primes sont portées aux résultats et reportées proportionnellement sur la durée du contrat d'assurance.

Les primes de polices souscrites et payables par mensualités sont comptabilisées sur une base annuelle. Les primes à recevoir des titulaires de police correspondent aux primes exigibles pour les mois restant à courir sur la durée des contrats.

(l) Provision pour sinistres non réglés

La provision pour sinistres non réglés est calculée conformément aux méthodes actuarielles généralement reconnues au Canada. La provision s'établit à partir d'estimations effectuées par les experts en

sinistre et d'une provision pour sinistres subis mais non déclarés. Les estimations comprennent les frais connexes d'enquête, de règlement et d'expertise. L'évaluation des éléments de passif liés aux sinistres, faite de façon actualisée, est décrite à la note 5.

(m) Avantages complémentaires de retraite

La compagnie offre des prestations de retraite et certains autres avantages complémentaires à ses retraités admissibles.

Prestations de retraite

Le régime à prestations déterminées est fonction des années de service des employés et de leur salaire moyen cotisable de fin de carrière. Le coût des prestations déterminées est établi sur et comptabilisé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette méthode exige l'emploi par la direction des hypothèses les plus probables pour ce qui est des facteurs tels que le rendement prévu des placements du régime, l'accroissement des salaires, ainsi que l'âge de départ à la retraite des membres du personnel. Les éléments d'actif assurant les prestations de retraite sont détenus en fiducie dans des caisses de retraite distinctes.

L'excédent estimatif de la juste valeur de l'actif du régime sur les engagements contractés au titre de celui-ci, y compris les ajustements découlant des modifications qui lui sont apportées et des changements d'hypothèses actuarielles, est comptabilisé comme revenu sur la durée moyenne estimative d'années de service restant à courir pour l'ensemble des participants. Les gains et pertes actuariels sont amortis selon la méthode de la marge de 10 %.

La valeur constituée des régimes de retraite est comprise dans le bilan consolidé sous la rubrique « Autres éléments d'actif ».

La compagnie a également un régime à cotisations déterminées, pour lequel les contributions sont imputées à l'exercice.

Avantages complémentaires de retraite

La compagnie comptabilise toutes les prestations futures, autres que les droits à retraite, y compris les prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie des retraités admissibles, ainsi que de leur conjoint et de leurs personnes à charge admissibles, selon la méthode de comptabilité d'exercice. Ces charges, prises en compte dans l'État des résultats et de l'excédent consolidés pour la période au cours de laquelle les soins sont prodigués, sont actuariellement calculées selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services. Cette méthode consiste à fonder le taux d'actualisation sur le taux d'intérêt du marché consenti à la date du calcul pour des titres de créances de premier ordre, ainsi que sur la meilleure estimation de la direction pour ce qui est d'autres facteurs du régime tels que l'accroissement probable des salaires, l'âge de retraite des membres du personnel et le coût prévu des soins de santé.

La valeur constituée des prestations futures autres que les droits à retraite figure au bilan consolidé sous la rubrique « Créiteurs et autres éléments de passif ».

(n) Conversion des états financiers établis en devise étrangère

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères de la compagnie, lesquelles sont entièrement intégrées, sont convertis de leur monnaie fonctionnelle en devise canadienne au taux de change en cours à la date du bilan pour les actifs et passifs monétaires, et au cours historique en vigueur en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif non monétaires. Les revenus et les charges sont convertis au taux moyen pondéré courant de l'exercice, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif, qui est converti au même cours historique que les actifs correspondants. Les ajustements entraînés par la conversion du bilan des filiales étrangères ont été ajoutés aux résultats.

Conversion des opérations des filiales étrangères

Les opérations réalisées en devises autres que fonctionnelles sont converties en monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au jour de l'opération. Les éléments d'actif et passif monétaires libellés en devise autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en cours à la date du bilan consolidé. Toutes les opérations en devise étrangère, les gains comme les pertes, ont été ajoutées aux résultats.

(o) Chiffres correspondants des exercices antérieurs

Les états financiers consolidés comparatifs ont été reclassés à partir des chiffres correspondants des exercices antérieurs afin que leur présentation soit conforme aux états financiers du présent exercice.

2. Futures modifications des conventions comptables et de la reddition des comptes

En janvier 2005, l'ICCA a publié de nouvelles normes comptables, dont les chapitres 3855 « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation », 3865 « Couvertures », 1530 « Résultat étendu » et 3251 « Capitaux propres » du Manuel de l'ICCA, qui entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007. Ces normes donnent des précisions quant à la comptabilisation, à l'évaluation et à la classification des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments financiers et des dérivés non financiers.

Les normes comptables exigent que tous les actifs financiers soient classés selon les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, ou prêts et créances. De plus, les normes exigent que tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, soient évalués à la juste valeur

au bilan consolidé, à l'exception des prêts, des créances et des placements classés dans la catégorie « détenus jusqu'à leur échéance », lesquels seront évalués au coût amorti. Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers doivent être inscrits au bilan consolidé à la juste valeur, laquelle peut différer du coût d'origine.

Les modifications de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction seront inscrites dans le bénéfice net, alors que les modifications de la juste valeur des titres disponibles à la vente seront enregistrées comme autres éléments du résultat étendu (AERE), jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou subisse une dépréciation. Les AERE deviendront un élément de plus des états financiers initiaux. Dans le même ordre d'idées, les normes exigent que les passifs financiers soient évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou sont des instruments dérivés. Les autres passifs financiers devraient être évalués au coût amorti. Les dérivés seront classés dans la catégorie détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient expressément désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture.

Les normes permettent à la compagnie de désigner certains instruments financiers, lors de la comptabilisation initiale, comme instruments évalués à la juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés dans le bénéfice net de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Le BSIF a imposé certaines restrictions par rapport à la désignation de la juste valeur; ces restrictions sont énumérées dans la ligne directrice D-10 du BSIF.

Au moment de la transition du 1^{er} janvier 2007, le cumul des autres éléments du résultat étendu sera compris dans le bilan consolidé en tant qu'élément distinct de l'excédent. À la suite de l'adoption de ces normes comptables, les modifications de la valeur comptable des instruments financiers seront comptabilisées comme excédent d'ouverture et le cumul des autres éléments du résultat étendu d'ouverture, de façon appropriée.

3. Charges d'impôts

Les impôts sur les bénéfices diffèrent du taux combiné prévu par la loi, principalement pour les raisons suivantes :

Impôts sur les bénéfices

(en milliers de dollars)	2006	2005
Charges d'impôts selon les taux prévus par la loi	68 640 \$	90 713 \$
Rajustements fiscaux pour :		
revenus de dividendes canadiens non imposables	(6 514)	(6 678)
charges non déductibles et autres	399	677
modification au taux d'imposition pratiquement en vigueur	2 127	—
Impôts sur les bénéfices imputés à l'état des résultats et de l'excédent	64 652 \$	84 712 \$

4. Placements (tableau 1, page 18)

(a) Gains et pertes latents

Le tableau 1 de la page 18 montre les valeurs comptables, les valeurs marchandes et les gains (pertes) latents sur les placements au 31 décembre 2006.

La valeur marchande est établie selon le cours des marchés reconnus de valeurs mobilières ou des marchés canadiens hors cote.

tableau 1 Gains et pertes latents

(en milliers de dollars)	2006					2005				
	Valeur comptable	Valeur marchande	Gain brut latent	Perte brute latente	Gain net latent (Perte non latente)	Valeur comptable	Valeur marchande	Gain brut latent	Perte brute latente	Gain net latent (Perte non latente)
Placements temporaires	82 858 \$	82 858 \$	— \$	— \$	— \$	52 551 \$	52 551 \$	— \$	— \$	— \$
Obligations :										
fédérales	1 100 202	1 097 472	615	(3 345)	(2 730)	854 743	849 491	397	(5 649)	(5 252)
provinciales	122 372	121 227	—	(1 145)	(1 145)	173 092	170 864	—	(2 228)	(2 228)
municipales	41 678	41 466	—	(212)	(212)	37 000	36 849	9	(160)	(151)
de sociétés	973 129	967 481	993	(6 641)	(5 648)	908 267	901 819	1 228	(7 676)	(6 448)
	2 237 381	2 227 646	1 608	(11 343)	(9 735)	1 973 102	1 959 023	1 634	(15 713)	(14 079)
Actions privilégiées canadiennes	266 090	262 207	1 888	(5 771)	(3 883)	227 271	230 523	5 813	(2 561)	3 252
Actions ordinaires :										
canadiennes	217 696	262 861	46 965	(1 800)	45 165	209 591	287 008	78 074	(657)	77 417
étrangères	101 027	120 676	19 649	—	19 649	89 704	91 205	1 626	(125)	1 501
	318 723	383 537	66 614	(1 800)	64 814	299 295	378 213	79 700	(782)	78 918
Fiducie de revenu canadienne	22 829	21 386	352	(1 795)	(1 443)	9 581	11 362	1 781	—	1 781
Prêts commerciaux	22 602	22 174	—	(428)	(428)	10 474	12 948	2 474	—	2 474
	2 950 483 \$	2 999 808 \$	70 462 \$	(21 137) \$	49 325 \$	2 572 274 \$	2 644 620 \$	91 402 \$	(19 056) \$	72 346 \$

Toutes les obligations de sociétés sont classées A- ou mieux et au marché, 99,4 % (91,5 % en 2005) des actions privilégiées canadiennes, P2 ou mieux. Les classements A- et P2, effectués par deux agences de cotation reconnues, s'appliquent respectivement aux obligations et aux actions privilégiées de tout premier ordre, là où la protection de l'actif et des bénéfices est bien assurée.

En 2005 et 2006, il n'y a pas eu de réduction de valeur des placements.

(b) Durée à l'échéance (tableau 2, page 19)

Au 31 décembre 2006, le taux d'intérêt effectif pour le portefeuille d'obligations était de 4,02 % (3,79 % en 2005). Les taux sont fonction des valeurs comptables.

tableau 2 Durée à l'échéance

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 6 ans à 10 ans	Valeur comptable
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Placements temporaires	82 858 \$	— \$	— \$	82 858 \$
Obligations	471 832	1 316 921	448 628	2 237 381
Actions privilégiées canadiennes	69 415	190 032	6 643	266 090
Prêts commerciaux	329	6 677	15 596	22 602
Total de 2006	624 434 \$	1 513 630 \$	470 867 \$	2 608 931 \$
Total de 2005	168 665 \$	1 847 064 \$	247 669 \$	2 263 398 \$

(c) Prêt de titres

La compagnie participe à un programme de prêt de titres administré par un important établissement financier canadien. Dans le cadre de ce programme, la compagnie prête ses titres à d'autres institutions financières pour leur permettre de respecter leurs engagements de livraison. Cet établissement financier canadien assume tous les risques associés aux activités de prêt. Au 31 décembre 2006, des titres d'une juste valeur estimative de 269,9 millions de dollars (130,8 millions de dollars en 2005) avaient été prêtés et des titres d'une valeur estimative de 290,9 millions de dollars (139,0 millions de dollars en 2005) avaient été offerts en garantie par l'établissement financier canadien.

Le montant maximal à verser en vertu des swaps sur défaillance au 31 décembre 2006 est égal au montant nominal de référence de 75,0 millions de dollars (30,0 millions de dollars en 2005). Le risque de crédit est le risque de pertes en cas de l'inexécution de la contrepartie à la transaction. La compagnie évalue et contrôle le risque de crédit de ses swaps sur défaillance à peu près de la même façon qu'elle le fait pour ses risques de crédit associés aux autres instruments financiers. Toutes les contreparties liées aux activités de swaps sur défaillance de la compagnie sont des institutions financières canadiennes cotées AA ou mieux par les agences indépendantes de cotation des titres. Par conséquent, aucune provision pour les risques de crédit n'est requise.

(d) Swaps sur défaillance

Les swaps sur défaillance représentent un cautionnement financier de la compagnie afin qu'elle indemnise une contrepartie suivant la survenance d'une défaillance relativement à une obligation de référence spécifique, telle une obligation ou un prêt. Les émetteurs de ces obligations sous-jacentes aux swaps sur défaillance sont cotés AA ou plus par les agences indépendantes de cotation des titres.

La compensation financière que la compagnie reçoit en échange des garanties financières apparaît à l'état des résultats et de l'excédent consolidés.

La juste valeur des swaps sur défaillance correspond aux cours des courtiers en valeurs mobilières sur une base mensuelle. La juste valeur des placements liés est comparée à des ressources externes et était de 0,3 million de dollars au 31 décembre 2006 (0,1 million de dollars en 2005).

tableau 3 Type d'éléments du passif liés aux sinistres

(en milliers de dollars)	2006			2005		
	Brut	Cédé	Net	Brut	Cédé	Net
Secteurs d'activité à long délai de règlement :						
automobile – dommages corporels et assurance individuelle	1 283 324 \$	39 770 \$	1 243 554 \$	1 106 226 \$	42 063 \$	1 064 163 \$
assurance responsabilité civile	298 694	34 964	263 730	238 454	25 534	212 920
	1 582 018	74 734	1 507 284	1 344 680	67 597	1 277 083
Secteurs d'activité à court délai de règlement :						
assurance automobile	76 127	2 173	73 954	58 577	2 475	56 102
assurance des biens	169 405	24 504	144 901	149 939	33 004	116 935
	245 532	26 677	218 855	208 516	35 479	173 037
Facility Association et autres pools résiduels	52 834	—	52 834	63 897	—	63 897
	1 880 384 \$	101 411 \$	1 778 973 \$	1 617 093 \$	103 076 \$	1 514 017 \$

5. Éléments de passif liés aux polices

Les présents états financiers consolidés comportent une estimation actuarielle des éléments de passif liés aux polices de la compagnie. Ces éléments représentent le montant des obligations non réglées de la compagnie à l'égard de polices prenant effet au plus tard le 31 décembre et se composent d'éléments de passif liés aux primes et aux sinistres.

(a) Éléments de passif liés aux primes

Les éléments de passif liés aux primes correspondent au montant net des primes non acquises, moins le report des frais nets d'acquisition de polices. Règle générale, les commissions et les taxes sur les primes correspondant au montant net des primes non acquises peuvent être reportées; ce montant est toutefois réduit si l'élément de passif qui en

résulte est inférieur aux coûts nets futurs prévus des polices. Aucune réduction de valeur ne fut nécessaire en 2006 ou 2005.

(b) Éléments de passif liés aux sinistres (tableau 3, ci-dessus)

L'établissement de la provision pour les sinistres non réglés et les frais d'expertise, ainsi que la part qui s'y rapporte revenant aux réassureurs, nécessite une évaluation de progression future des sinistres. Le processus tient compte de l'uniformité des processus de traitement de sinistres employés par la compagnie, de la quantité d'information disponible, des caractéristiques de la catégorie d'affaires d'où provient le sinistre, ainsi que des délais dans la déclaration des sinistres. Ces provisions pour les sinistres non réglés et les frais d'expertise sont des estimations et, à ce titre, peuvent varier de façon importante à court terme. Des événements futurs, comme la réception de renseignements complémentaires sur les sinistres, des changements relatifs à l'interprétation judiciaire des contrats ou des modifications appréciables quant à l'importance ou à la

fréquence des sinistres par rapport aux tendances antérieures, peuvent donner lieu à des changements dans les estimations. Règle générale, plus la période nécessaire au règlement d'un groupe de sinistres est longue, plus les estimations varient.

Les estimations se fondent principalement sur les résultats techniques antérieurs de la compagnie. La compagnie est d'avis que les méthodes utilisées pour les estimations ont donné des résultats raisonnables, compte tenu des données actuelles. Les estimations pourront être revues à mesure que s'ajouteront de nouveaux résultats et de nouvelles données. Toute modification future relative aux estimations serait alors indiquée dans l'état des résultats et de l'excédent consolidés pour la période au cours de laquelle la modification a eu lieu.

Le tableau de la page 20 expose en détail la provision pour les sinistres non réglés et les frais d'expertise par catégorie de risque. Les catégories d'affaires entraînant un délai de règlement court sont celles où les sinistres sont, en majeure partie, réglés dans l'année suivant leur déclaration. Environ les deux-tiers des sinistres entraînant un délai de règlement à long terme sont censés être réglés dans les cinq ans.

La compagnie doit participer à des pools gérés par l'industrie et assurant une protection contre les risques liés au marché secondaire de l'automobile, en proportion de sa part du marché de l'automobile. La compagnie comptabilise sa part des éléments de passif de ces pools, selon l'information qu'elle reçoit de leurs actuaire.

(c) Recouvrements liés à la réassurance

Les montants relatifs à la réassurance cédée à d'autres compagnies sont indiqués à la note 9. Les recouvrements liés à la réassurance sont évalués de manière à correspondre aux éléments de passif bruts et aux dispositions des contrats de réassurance. La société pourrait subir des pertes si les réassureurs ne respectaient pas leurs engagements. Comme aucune information indiquant un manquement ou une faiblesse de la part des réassureurs actuels de la compagnie n'a été portée à l'attention de celle-ci, aucune provision n'a été comptabilisée pour les recouvrements douteux.

(d) Revenu de placement futur

Conformément aux normes actuarielles canadiennes, l'évaluation des prestations de police tient compte du revenu de placement futur. Par conséquent, les prestations ont été enregistrées sur une base actualisée.

Le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur actuarielle des provisions pour sinistre est fonction du rendement comptable du portefeuille d'obligations de la compagnie (voir note 4). Dans l'évaluation des risques associés au revenu de placement, la compagnie prend en compte la nature du portefeuille de placement ainsi que le calendrier de paiements de sinistre et leur appariement aux mouvements de fonds des placements. Les mouvements futurs du portefeuille de placement pourraient changer la valeur de ces sinistres.

Une analyse de la sensibilité aux taux d'intérêt montre les effets, sur les éléments de passif liés aux polices, d'une variation de 1 % du taux d'intérêt au 31 décembre 2006 et 2005, et ce, sur douze mois. L'analyse donne une variation de 41,2 millions de dollars pour 2006 et de 27,6 millions pour 2005. Une hausse ou une baisse de taux d'intérêt entraînerait une variation conséquente des éléments de passif.

(e) Sinistres encourus (tableau 4, page 22)

Les sinistres encourus indiqués dans l'état des résultats et de l'excédent consolidés ainsi que les modifications relatives aux éléments de passif liés aux sinistres figurant au bilan consolidé, sont présentés au tableau 4 de la page 22.

(f) Méthode actuarielle canadienne reconnue

En vertu des méthodes actuarielles canadiennes reconnues, on entend par éléments de passif liés aux polices le montant jugé approprié représentant les obligations futures, compte tenu de la valeur temporelle de l'argent et des provisions pour écarts défavorables. Le BSIF exige une telle évaluation des éléments de passif liés aux polices.

tableau 4 Sinistres encourus

	2006	2005
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Sinistres non réglés au début de l'exercice (montant net)	1 514 017 \$	1 327 631 \$
Variation par rapport à l'estimation des pertes et frais pour sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs	(3 078)	7 661
Pertes et frais pour sinistres survenus au cours de l'exercice	1 221 187	1 063 140
Règlements à l'égard de sinistres survenus au cours :		
de l'exercice	(577 568)	(532 633)
d'exercices antérieurs	(375 585)	(351 782)
Sinistres non réglés à la fin de l'exercice (montant net)	1 778 973 \$	1 514 017 \$

Les hypothèses de base ayant servi à déterminer les provisions techniques constituent les estimations les plus probables. Afin de tenir compte d'une éventuelle détérioration des résultats techniques et d'accroître les probabilités quant à l'exactitude des provisions techniques réservées au versement des prestations futures, les actuaires doivent inclure des marges dans certaines hypothèses. L'Institut canadien des actuaires recommande une gamme de marges admissibles pour l'évolution des sinistres, les recouvrements liés à la réassurance, ainsi que les paramètres de revenu de placement. Le résultat de ces marges constitue la provision pour détérioration des résultats.

La juste valeur des provisions pour sinistres est calculée à partir des mêmes marges pour écarts défavorables, mais en ramenant les flux de trésorerie prévus aux taux de rendement du marché pour le portefeuille d'obligations.

Les montants sont exposés en détail dans le prochain tableau.

Méthode actuarielle canadienne reconnue

	2006	2005
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Passif non actualisé lié aux sinistres	1 776 403 \$	1 493 703 \$
Effet de la valeur temporelle de l'argent	(143 639)	(100 904)
Provisions pour détérioration des résultats	146 209	121 218
Provisions actualisées nettes pour sinistres	1 778 973 \$	1 514 017 \$
Juste valeur des provisions nettes pour sinistres	1 766 278 \$	1 503 230 \$

(g) Règlements structurés

La compagnie a acheté des rentes auprès d'assureurs-vie pour le paiement de montants fixes et périodiques à des demandeurs y ayant droit. En raison de ces ententes, la compagnie est exposée à un risque de crédit dans la mesure où un de ces assureurs-vie ne s'acquitterait pas de ses obligations. La gestion de ce risque se fait par l'acquisition de rentes chez des assureurs-vie d'une stabilité financière reconnue, 100 % (100 % en 2005) desquels ont une cote de AA ou mieux. Au 31 décembre 2006, aucune information indiquant un manquement ou une faiblesse de la part des assureurs-vie chez qui elle a souscrit des rentes n'a été portée à l'attention de la compagnie. Par conséquent, aucune provision pour risques de crédit n'est jugée nécessaire. Une mesure approximative de l'exposition maximale au risque de crédit est le prix d'achat initial des rentes, soit 155,6 millions de dollars (149,3 millions de dollars en 2005).

6. Réglementation des tarifs (tableau 5, page 23)

Tout comme le reste de l'industrie de l'assurance en général, la compagnie est assujettie à diverses réglementations selon la juridiction voulant que les tarifs facturés aux clients pour certaines polices

tableau 5 Réglementation des tarifs

Juridiction	Organisme de réglementation	Processus
Alberta	<i>Alberta Automobile Insurance Rate Board</i>	Déclaration et application de la réglementation des tarifs pour dommages matériels et réglementation des tarifs approuvés au préalable pour les couvertures obligatoires des véhicules tarifés individuellement.
Terre-Neuve-et-Labrador	<i>Public Utilities Board</i>	Déclaration et application de la réglementation des tarifs pour les instances où il n'y a aucune augmentation de tarif pour aucune garantie pour aucun assuré. Toute déclaration ne répondant pas à ces exigences fera l'objet de la réglementation des tarifs approuvés au préalable.
Nouveau-Brunswick	Commission des assurances du Nouveau-Brunswick	Réglementation des tarifs approuvés au préalable sur les véhicules tarifés individuellement.
Nouvelle-Écosse	<i>Nova Scotia Insurance Review Board</i>	Réglementation des tarifs approuvés au préalable sur les véhicules tarifés individuellement.
Ontario	Commission des services financiers de l'Ontario	Déclaration et application de la réglementation des véhicules divers tarifés individuellement et les véhicules commerciaux et réglementation des tarifs approuvés au préalable sur les voitures de tourisme tarifées individuellement.
Île-du-Prince-Édouard	Commission de Réglementation et d'Appels Île-du-Prince-Édouard	Déclaration et application de la réglementation sur les véhicules tarifés individuellement.
Québec	Autorité des marchés financiers	Déclaration et application de la réglementation sur les voitures de tourisme, les véhicules divers et commerciaux.

d'assurance automobile doivent être approuvés par l'organisme de réglementation approprié. Ce type d'affaires compte pour 52,5 % du total des primes directes souscrites en 2006 (53,3 % en 2005).

Le tableau ci-dessus donne un aperçu des juridictions, des organismes et des processus réglementaires auxquels la compagnie est assujettie.

7. Biens immobiliers et équipement (tableau 6, page 24)

L'amortissement imputé aux frais d'exploitation s'élève à 4,7 millions de dollars (5,4 millions de dollars en 2005). Inclus dans les logiciels, un montant de 7,5 millions de dollars (8,4 millions de dollars en 2005) pour lequel l'amortissement n'a pas encore été engagé étant donné qu'il est encore en développement.

8. Modification de la participation financière et acquisitions

Au cours de 2006, *TEIG Holding Company Inc.*, une filiale en propriété exclusive, a réalisé des acquisitions totalisant 19,8 millions de dollars au comptant. Les justes valeurs des immobilisations acquises se sont élevées à 11,3 millions de dollars, comprenant 9,0 millions de dollars en actifs incorporels. Les justes valeurs des passifs pris en charge ont atteint les 3,6 millions de dollars. Ce qui a augmenté l'écart d'acquisition de 12,1 millions de dollars. Les conventions d'achat permettent également de prévoir de futures contreparties conditionnelles supplémentaires pouvant aller jusqu'à 9,5 millions au comptant. Si les modalités futures sont respectées, les futures contreparties conditionnelles seront comptabilisées selon la méthode

tableau 6 Biens immobiliers et équipement

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006			2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Automobiles	230 \$	109 \$	121 \$	761 \$	536 \$	225 \$
Immeubles	35 170	13 129	22 041	31 519	11 949	19 570
Mobilier et équipement	17 749	12 729	5 020	16 895	12 410	4 485
Matériel informatique	5 014	3 861	1 153	6 025	5 227	798
Logiciels	46 148	29 717	16 431	44 867	25 607	19 260
	104 311	59 545	44 766	100 067	55 729	44 338
Terrains	1 249	—	1 249	1 249	—	1 249
	105 560 \$	59 545 \$	46 015 \$	101 316 \$	55 729 \$	45 587 \$

de l'acquisition durant la période où les modalités sont respectées. Les résultats des opérations sont compris dans l'état des résultats et de l'excédent consolidés à partir des dates d'acquisition.

Au cours de 2005, la compagnie s'est départie de ses parts ou a réduit sa participation financière dans certaines compagnies pour obtenir un produit au comptant totalisant 14,5 millions de dollars. Ces transactions ont entraîné un gain de 2,4 millions de dollars, lesquels ont été imputés à l'état des résultats et de l'excédent consolidés et l'écart d'acquisition a été réduit de 5,6 millions de dollars pour 2005.

9. Réassurance

La compagnie a pour politique de souscrire et réassurer les contrats d'assurance; dans l'ensemble, cela restreint sa responsabilité à divers montants, à concurrence d'une perte de 1,0 million de dollars (1,0 million de dollars en 2005) pour un sinistre en assurance des biens et d'un montant de 2,5 millions de dollars (2,5 millions de dollars en 2005)

pour un sinistre en assurance responsabilité. De plus, la compagnie a obtenu une réassurance plafonnée à 650,0 millions de dollars (550,0 millions de dollars en 2005), ce qui restreint notre plein de conservation net à 20,0 millions de dollars (15,0 millions de dollars en 2005) au cas où un même événement donnerait lieu à une série de sinistres.

Les montants suivants, relatifs à la réassurance cédée à d'autres compagnies, sont déduits des montants figurant dans les états financiers consolidés :

Réassurance

<i>(en milliers de dollars)</i>	2006	2005
Primes gagnées nettes cédées	66 282 \$	72 332 \$
Sinistres et frais d'expertise nets cédés	24 284 \$	44 047 \$

10. Opérations entre apparentés

À l'occasion et dans le cours normal des affaires, la compagnie conclut des opérations avec des administrateurs, des cadres supérieurs et des compagnies avec lesquels elle est apparentée. La direction a établi des procédés pour revoir et approuver les opérations entre apparentés et fait rapport annuellement au comité de gouvernance d'entreprise de révision du conseil d'administration sur les procédés suivis et les résultats de cet examen.

11. Avantages sociaux futurs

(tableau 7, page 26)

La compagnie offre des prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs aux retraités admissibles par l'entremise des régimes à prestations déterminées ou à cotisations déterminées. Les régimes de retraite à prestations déterminées contributifs prévoient des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. La plus récente évaluation actuarielle remonte au 1^{er} janvier 2006.

En vertu des régimes à cotisations déterminées, la compagnie contribue aux régimes un pourcentage déterminé de prestations de retraite fondées sur le salaire de fin de carrière des employés. Les cotisations en vertu du régime à cotisations déterminées s'élevaient à 6,1 millions de dollars en 2006 (5,4 millions de dollars en 2005).

Le tableau 7 de la page 26 illustre, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes de prestations de la compagnie.

Actifs de régimes de retraite

Le tableau ci-après présente la répartition des actifs de régimes de retraite au 31 décembre.

Pourcentage des actifs de régimes

	2006	2005
Espèces	0,6	1,0
Valeurs à revenu fixe	36,0	31,2
Titres de participation canadiens	63,0	67,4
Autre	0,4	0,4
Total	100,0	100,0

12. Engagements

La compagnie a les obligations suivantes en vertu de contrats de location à long terme non résiliables pour des automobiles, des immeubles et de l'équipement :

Engagements

	Exercice	
	2007	10,8 millions de dollars
	2008	7,3 millions de dollars
	2009	4,7 millions de dollars
	2010	3,8 millions de dollars
	2011	3,8 millions de dollars
	et au-delà	15,2 millions de dollars

13. Pertes éventuelles

Tout comme le reste de l'industrie de l'assurance en général, la compagnie est assujettie à des procédures judiciaires découlant de ses activités d'assurance normales. La compagnie est d'avis que ces procédures n'auront pas d'effet important sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

tableau 7 Avantages sociaux futurs

	Régimes de retraite		Autres régimes de prestations	
	2006	2005	2006	2005
<i>(en milliers de dollars)</i>				
Obligations au titre des prestations constituées	(138 597) \$	(121 789) \$	(46 332) \$	(32 274) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	146 028	128 234	—	—
Excédent (déficit)	7 431 \$	6 445 \$	(46 332) \$	(32 274) \$
Capitalisation :				
excédent (déficit)	7 431 \$	6 445 \$	(46 332) \$	(32 274) \$
perte actuarielle non amortie	39 993	39 612	18 978	8 260
actif transitoire non amorti	(6 563)	(7 342)	—	—
coût non amorti des prestations au titre des services passés	—	—	(1 700)	(1 870)
actif (passif) au titre des prestations constituées	40 861 \$	38 715 \$	(29 054) \$	(25 884) \$
Hypothèses actuarielles :				
taux d'actualisation	5,25 %	5,25 %	5,25 %	5,5 %
rendement à long terme prévu sur l'actif du régime	7,5 %	7,5 %	—	—
taux d'augmentation salariale	4,0 %	4,0 %	—	—
augmentation des frais de soins de santé	—	—	8,5 %	7,5 %
moyenne des années de services des employés restantes	13	15	19	18
Autres données :				
cotisation patronale	5 518 \$	4 101 \$	— \$	— \$
cotisation salariale	624	636	—	—
prestations versées	4 090	3 765	533	535
charges nettes pour les régimes de prestations	3 372	2 026	3 703	3 122

14. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des placements est déterminée selon la valeur marchande actuelle, comme l'indique la note 4. La juste valeur estimative de la provision pour sinistres non réglés tient compte des hypothèses émises

dans la section traitant de la provision pour écarts défavorables de la note 5 ainsi que des écarts entre les taux de rendement du marché et les taux comptables. Tous les autres instruments financiers ont des valeurs comptables qui se rapprochent de leur juste valeur.

Information financière comparative non vérifiée (consolidée)

	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
<i>(en millions de dollars)</i>										
Primes directes souscrites	1 898,8 \$	1 778,0 \$	1 696,9 \$	1 522,8 \$	1 342,7 \$	1 191,1 \$	1 075,9 \$	819,2 \$	794,4 \$	720,8 \$
Primes nettes souscrites	1 839,7 \$	1 703,4 \$	1 639,6 \$	1 449,6 \$	1 235,1 \$	1 101,6 \$	943,1 \$	776,6 \$	758,3 \$	686,0 \$
Primes nettes acquises	1 767,6 \$	1 665,6 \$	1 555,4 \$	1 333,3 \$	1 158,9 \$	1 068,0 \$	974,1 \$	762,8 \$	725,8 \$	670,5 \$
Sinistres et frais d'expertise	1 218,1	1 070,8	941,8	965,4	876,7	855,3	787,2	548,5	543,6	468,0
Autres frais de souscription	543,2	510,2	490,2	430,5	358,8	332,6	301,3	229,4	217,8	201,4
Total des frais de souscription	1 761,3	1 581,0	1 432,0	1 395,9	1 235,5	1 187,9	1 088,5	777,9	761,4	669,4
Bénéfice technique (pertes)	6,3	84,6	123,4	(62,6)	(76,6)	(119,9)	(114,4)	(15,1)	(35,6)	1,1
Intérêts créditeurs et revenu de dividendes	109,9	91,9	82,1	81,2	80,0	86,3	90,3	85,6	82,3	79,3
Gain à la vente de valeurs de portefeuille	74,5	71,1	27,2	23,7	14,0	38,1	51,6	21,2	45,3	21,2
Revenu de placement total	184,4	163,0	109,3	104,9	94,0	124,4	141,9	106,8	127,6	100,5
Autres bénéfices (charges)	3,9	9,3	9,2	5,2	3,1	1,3	(3,4)	—	—	—
Amortissement d'écarts d'acquisition	—	—	—	—	—	4,2	4,2	—	—	—
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	194,7	256,8	241,9	47,5	20,5	1,6	19,9	91,7	92,0	101,6
Impôts sur les bénéfices (recouvrés)	64,7	84,7	80,1	12,6	(3,1)	(2,0)	0,3	27,7	26,7	30,8
Bénéfice net	130,0 \$	172,1 \$	161,8 \$	34,9 \$	23,6 \$	3,6 \$	19,7 \$	64,0 \$	65,3 \$	70,8 \$
Placements à la valeur comptable	2 950,5 \$	2 572,3 \$	2 234,4 \$	1 859,4 \$	1 688,5 \$	1 506,3 \$	1 436,5 \$	1 315,4 \$	1 269,4 \$	1 177,1 \$
Excédent	1 151,6	1 021,5	849,4	687,6	652,7	655,1	651,5	631,9	574,4	509,1
Actif total	4 103,5	3 648,0	3 294,1	2 873,9	2 573,4	2 405,7	2 280,2	1 869,7	1 751,3	1 608,6
Placements à la valeur marchande	2 999,8	2 644,6	2 335,1	1 939,2	1 736,0	1 566,1	1 518,6	1 366,1	1 395,4	1 330,7

Conseil d'administration et direction générale d'Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance



Conseil d'administration

Mary N. Bales (2,3)

A. Scott Carson (1,2)

Gerald A. Hooper
(Président du conseil) (1,2,3,4,5)

David A. MacIntosh (4,5)

Charles M.W. Ormston (2,3)

Terry J. Reidel (1,3)

Brian J. Ruby (1,4,5)

Harold E. Seegmiller (4,5)

Noel G. Walpole (4)

Comités

1. Vérification
2. Gouvernance d'entreprise
et de révision
3. Ressources humaines
et rémunération
4. Placements
5. Retraite

Administrateurs honoraires

John S. Acheson

Douglas W. Brown

Ralph A. Forbes

John M. Harper

Gordon A. Mackay

William D. McGregor

John H. Panabaker

Peter H. Sims

John A. Vila

Équipe de direction générale

Noel Walpole, *FPAA, ICD.D*
Président et chef de la direction

Jorge Arruda, *B.Comm.*
Vice-président principal, Exploitation

Yvan Aubin, *B.A., CA*
Vice-président et contrôleur

Dean Bulloch, *CHRP*
Vice-président, Ressources humaines

Catherine Coulson, *B.A., FPAA*
Vice-présidente, Assurance des particuliers

David Crozier, *B.A., PAA, CRM*
Vice-président, Assurance des entreprises

Louis Durocher, *B.Sc., FICA, FCAS, A.S.A.*
Vice-président, Actuariat

David Fitzpatrick, *B.A., CHRP*
Vice-président, Services corporatifs

Linda Goss, *B.Sc., FICA, FCAS*
Vice-présidente principale et actuaire en chef

Katherine Kipper, *B.A.*
Vice-présidente, Ventes et marketing

Bill Lowe, *B.A., PAA*
Vice-président, Réassurance

John Martin, *B.Sc.*
Vice-président principal et chef des systèmes d'information

Rocco Neglia, *B.A., PAA*
Vice-président, Indemnisation

Michael O'Neill, *B.A., M.B.A., C.F.A.*
Vice-président, Placements

Ronald Pavelack, *B.Comm., PAA*
*Vice-président exécutif et chef de l'exploitation,
La Fédération et La Missisquoi*

William Stinson, *B.Math., FLMI*
Vice-président, Exploitation des technologies de l'information

Sandeep Uppal, *B.Admin., CA, M.B.A.*
Vice-président principal et chef des services financiers

Robert Gow, *CCLA, CFE*
Vice-président régional, Région de l'Ouest

Dan Spears, *FPAA*
Vice-président régional, Région de l'Atlantique

Marg Torrance, *B.A., PAA*
Vice-présidente régionale, Région de l'Ontario

Aperçu de compagnie



Le Groupe d'assurance Economical

Fondé en 1871 en tant que l'*Economical Mutual Fire Insurance Company of Berlin* (maintenant Kitchener, Ontario), Le Groupe d'assurance Economical est devenu l'un des plus importants assureurs de dommages au Canada.

De propriété et d'exploitation canadiennes, Le Groupe offre une vaste gamme de produits d'assurance des particuliers et des entreprises d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord.

Au Canada, Le Groupe procure la tranquillité d'esprit à plus de 1,4 million de titulaires de police par le biais de ses cinq assureurs, une division et des agences générales de gestion :

- Economical, Compagnie Mutuelle d'Assurance et Western General, Une division d'assurance de fermes;
- La Fédération Compagnie d'Assurances du Canada;
- La compagnie d'assurance Missisquoi;
- Perth, Compagnie d'Assurance;
- Waterloo, Compagnie d'Assurance;
- *Family Insurance Solutions Inc.*

Grâce à *The Mattei Companies*, Le Groupe procure de l'assurance spécialisée des entreprises aux clients d'un bout à l'autre des États-Unis.

Le Groupe exploite également *TEIG Holding Company Inc.* de façon à aider ses courtiers indépendants à trouver des solutions de rechange pour répondre à leurs besoins de continuation et de financement.





COMPAGNIES MEMBRES



Le Groupe d'assurance Economical

Siège social :

111, chemin Westmount Sud, C.P. 2000
Waterloo, Ontario, Canada N2J 4S4

Téléphone : 519 570-8200

Télécopieur : 519 570-8389

www.economicalinsurance.com